



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Jeudi **19 décembre 2022** à **18 h 30**

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Personnes présentes :

- Membres : Édouard Poulin, Marina Quirion, Stéphanie Tremblay, Audrée Jeanne Beaudoin, Véronic Hamel-Boulay, Geneviève Bergeron, France Destroimaisons, Lynn Rousseau, Audrey Picard, Jessica Durocher, Amélie Boudreau

- Direction : Éliane Arsenault

Membres absentes : Annick Martinet

Le quorum est constaté et la réunion peut avoir lieu.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marina Quirion propose l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé. La proposition est appuyée par madame Stéphanie Tremblay.

3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 6 octobre 2022

Madame Lynn Rousseau propose l'adoption du procès-verbal. La proposition est appuyée par madame Audrey Picard.

Il est proposé de demander à madame Annick Martinet si elle est intéressée à être représentante substitut au Comité de parents du CSS. Monsieur Édouard Poulin se porte aussi volontaire à participer au comme substitut à certaines rencontres au besoin.

4. Parole au public

Il n'y a pas de public.

Approbation

5. Sorties et activités scolaires du 1^{er} cycle;

Madame Éliane Arsenault présente les activités culturelles pour le 1^{er} cycle pour l'année scolaire 2022-2023. Seule une activité est proposée à l'extérieure de l'école (le petit théâtre de Sherbrooke). Aucun frais n'est exigé des parents à ces activités culturelles. Madame Amélie Boudreau en propose l'adoption, secondée par madame Lynn Rousseau seconde.

6. Budget 2022-2023

Ce point est reporté à une nouvelle rencontre qui se tiendra le 19 janvier 2023 par Teams. Madame Éliane Arsenault enverra dans les prochains jours une invitation aux membres du CÉ pour cette rencontre de présentation du budget.

Adoption

7. Aucun point

Consultation et information

8. Informations & Correspondances

8.1 Direction

Code de vie : bilan de la 1^{re} partie

Madame Éliane Arsenault présente un résumé comparatif des élèves ayant atteint les étapes 4, 5 ou 6 du Code de vie de l'école au cours de la première partie de l'année (60 jours), en comparaison à l'année scolaire précédente. En comparaison à l'année passée, il y a une augmentation du nombre de classes sans aucun élève aux étapes 4, 5 et 6 et une diminution du pourcentage des enfants de l'école ayant atteint les étapes 4, 5 ou 6 (de 6% à 4%).

Bulletin : résultats de l'étape 1

Madame Éliane Arsenault présente un portrait global des résultats des élèves de l'école au 1^{er} bulletin. Un haut taux de réussite est actuellement observé, soit entre 95% (français et mathématiques) et 98% (anglais). Il est toutefois important de souligner que plusieurs élèves sont toutefois considérées à risque. D'ailleurs, des répercussions de la pandémie se font sentir au niveau des apprentissages des élèves. Plus spécifiquement, la comparaison des données au cours des trois dernières années démontre une augmentation du taux d'élèves considérées à risque à l'école particulièrement pour la compétence « Résoudre » (19% en 2021-2022; 12% avant la pandémie).

Madame Éliane Arsenault présente aux membres du conseil d'établissement les efforts et actions déployés par l'équipe-école (ex. : suivi détaillé avec la conseillère pédagogique, fort arrimage des stratégies pédagogiques et évaluatives par niveau, par cycle et pour l'ensemble de l'école). À la lumière de l'analyse effectuée conjointement avec la conseillère pédagogique, madame Éliane Arsenault est optimiste quant au soutien offert aux enfants et à l'amélioration future du taux d'élèves à risque ou en situation d'échec. Il sera tout de même intéressant d'utiliser ces informations pour la démarche à venir en lien avec l'élaboration du projet éducatif de l'école.

Projet éducatif : démarche et échéancier

Madame Éliane Arsenault présente un échéancier sommaire de la démarche d'élaboration du projet éducatif de l'école. Actuellement, le ministère de l'Éducation a présenté ses cibles aux centres de services scolaires (CSS) qui doivent maintenant identifier les orientations du Plan d'engagement vers la réussite éducative (PEVR) puis leurs cibles. Un forum de consultation est d'ailleurs organisé par le CSS le 9 janvier 2023 pour aider à définir les orientations et cibles prioritaires du PEVR. Une fois le travail complété au niveau du CSS, les orientations et cibles seront transmises aux écoles afin d'entamer plus activement leur démarche d'élaboration du projet éducatif. En attendant les informations nécessaires du CSS, les travaux débiteront dès janvier avec les membres de l'équipe-école sur les valeurs de l'école.

8.2 Service de garde

Activités parascolaires

Mesdames Lynn Rousseau et Éliane Arsenault mentionnent que des activités parascolaires seront offertes après les heures de classe à tous les élèves de l'école pour une durée de 6 semaines en janvier et février (jusqu'à la semaine de relâche). Trois éducatrices du service de garde, trois parents et un enseignant offriront des activités variées (gymnastique/cheerleading, échec, yoga, danse country, chorale, activités multisports en gymnase). Toutes les activités seront au même coût, soit de 25\$, à voir selon les inscriptions. Les inscriptions se feront électroniquement entre le 21 décembre 2022 jusqu'au 8 janvier 2023.

8.3 Président du Conseil d'établissement

Consultation des élèves

Monsieur Édouard Poulin rappelle aux membres du Conseil d'établissement l'obligation de consultation des élèves. L'année dernière, un sondage portant sur les activités parascolaires, le nouveau code de vie et leur appréciation générale de l'école avait été complété par les élèves.

Suite aux échanges, il est proposé d'impliquer le Conseil des élèves au courant de l'hiver pour cette consultation. Ils seront consultés afin d'identifier sur quelle(s) thématique(s) ils croient qu'il serait pertinent de consulter les élèves, puis sur le déroulement de cette consultation des élèves de l'école (ex. : aller dans les différentes classes). Il est également proposé d'inviter les membres du Conseil des élèves intéressés à venir présenter les résultats de leur consultation au début de la rencontre du conseil d'établissement du mois de mars.

Madame Stéphanie Tremblay fera le suivi auprès du Conseil des élèves.

8.4 Représentant de l'OPP-Fondation

Madame Arsenault rapporte que la vente de pâtisseries et café a encore bien été cette année. Malgré une légère diminution des ventes, il y a eu pour environ 12 000\$ de vente.

Il est à noter que pour la première année, la corpo a utilisé la boutique en ligne *Shopify* pour gérer les commandes. Cette application sera aussi utilisée pour les futures activités de financement.

Activités à venir : cartes-cadeaux et plantes. Pour les cartes-cadeaux, il est proposé d'ajouter quelques nouvelles entreprises (ex. : microbrasseries, quincailleries, boutiques sports) et de retourner voir les entreprises ayant participé l'année dernière pour demander d'augmenter le pourcentage qui revient à l'école.

8.5 Représentant du Comité de parents

Madame Véronic Hamel-Boulay résume les principales discussions qui ont eu lieu au cours des trois rencontres du Comité de parents qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre du Conseil d'établissement, notamment :

- Planification au niveau des infrastructures du CSS : pas de nouveaux agrandissements prévus, mais certains plans pour de futures nouvelles écoles. Après avoir pris connaissance des résultats de l'évaluation de l'état des écoles, le Comité de parents a demandé au CSS un suivi sur leur plan d'action en lien avec le nombre élevé d'écoles avec la cote C et D.
- Madame Véronic Hamel-Boulay participera au forum de consultation sur le nouveau PEVR du CSS le 9 janvier prochain.
- Elle demande si l'école participe au gala des Bravos. Il lui est précisé que l'école y participe chaque année.
- Trottibus : Madame Véronic Hamel-Boulay présente brièvement de l'information reçue sur l'initiative [Trottibus](#). Elle propose d'envoyer de l'information aux membres du Conseil d'établissement puis de discuter à une prochaine rencontre de la possibilité d'entamer les démarches (1^{re} étape : sondage) en ce sens. Madame Éliane Arsenault précise que l'école peut être un facilitateur pour transmettre l'information aux parents d'enfants marcheurs, mais que dans l'éventualité qu'il y ait la mise en place de Trottibus, cela doit être porté par des parents.
- Gestion des allergènes : Madame Hamel-Boulay présente la réflexion qui est en cours dans certaines écoles en lien avec la gestion des allergènes, notamment les noix et les arachides. Plutôt qu'interdire ces allergènes, certaines écoles réfléchissent à d'autres méthodes à mettre en place pour assurer la sécurité des enfants allergiques (ex. :

sensibilisation et responsabilisation de tous les enfants. Si l'école décide d'aller en ce sens, la première étape serait de consulter les parents ayant un enfant présentant une allergie sévère (avec EPIPEN).

9. Varia

9.1 Sélection du dessin gagnant, lequel représentera le nouveau logo de l'école

Le Conseil des élèves a retenu 27 dessins (sur les 197 dessins effectués dans le cadre du concours de dessins). Les critères de sélection étaient :

- 1) avoir ou non les lettres « NDL »;
- 2) inclure entre 2 et 5 éléments représentant l'école; et
- 3) contenir minimalement 3 couleurs.

Les membres du Conseil d'établissement ont retenu 2 dessins pour des éléments différents. Il est proposé de donner ces deux dessins au graphisme en précisant les éléments appréciés de chaque dessin pour en créer le nouveau logo de l'école.

10. Levée de l'assemblée

Madame Lynn Rousseau propose de lever l'assemblée à 21 h 03, proposition appuyée par Madame Aurée Jeanne Beaudoin.